



Disponible en ligne sur www.aca.nexia.fr

RAPPORT TRANSPARENCE - 2014

Prévu par l'article R 823-21 du Code de commerce

Exercice clos le 31 août 2014

ACA Nexia est un cabinet animé par des experts de l'audit et du conseil dont l'ambition est d'apporter des solutions pertinentes à leurs clients dans les domaines comptable et financier et de les accompagner pour les mettre en œuvre. Les associés et les équipes du cabinet sont unis autour des valeurs de loyauté, de compétence et d'indépendance.

Sommaire

1. Présentation du cabinet	3	2.2 Contrôle qualité	9
1.1 Auditeurs & Conseils Associés	3	2.2.1 Système qualité	9
1.1.1 Le groupe	3	2.2.2 Contrôles ATH	10
1.1.2 Les activités	3	2.2.3 Déclaration de la direction	10
1.1.3 Honoraires 2013-2014 par activité	4	2.2.4 Contrôles externes	10
1.1.4 Organisation	4		
1.1.5 Gouvernance	5	3. Clients	11
1.2 ATH	5	3.1 Chiffre d'affaires	11
1.3 Nexia International	6	3.1.1 Nexia International	11
1.3.1 Gouvernance	6	3.1.2 Nexia France	11
1.3.2 Indépendance des membres	7	3.1.3 Auditeurs & Conseils Associés	11
1.3.3 Ressources	7	3.2 Liste des APE et AGP	11
1.3.4 Marque	7	3.3 Liste des établissements de crédit et mutuelles	12
1.3.5 Contrôle qualité	7		
1.3.6 Nexia France	7	4. Ressources humaines	13
2. Gestion des risques	8	4.1 Collaborateurs	13
2.1 Indépendance	8	4.2 Associés	13
2.1.1 Procédures internes	8	4.3 Formation continue	14
2.1.2 Déclaration de la direction	8		

Les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissement de crédit publient sur leur site internet, dans les 3 mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence. Ces dispositions sont entrées en vigueur pour les exercices clos après le 1er juin 2008.

1. Présentation du cabinet

1.1 Auditeurs & Conseils Associés

Auditeurs & Conseils Associés, ACA, est un cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, qui a réalisé au 31 août 2014 un chiffre d'affaires de 11,2 M€ avec un effectif total supérieur à 100 personnes qui représente 94 Equivalents Temps Plein (ETP), y compris 13 associés (*non compris ACA Outremer*).

1.1.1 Le groupe

La société Auditeurs & Conseils Associés SA détient le contrôle exclusif de plusieurs entités avec lesquelles elle constitue un ensemble opérationnel dont le management et l'organisation sont communs. Ces sociétés sont : Pimpaneau & Associés, IDF Expertise & Conseil, ACA Ile de France et depuis cette année le Cabinet Couilleaux SAS.

- L'ensemble constitué par Auditeurs & Conseils Associés SA, Pimpaneau & Associés SAS et IDF Expertise et Conseil SAS est basé à Paris, son activité principale est l'audit.
- L'ensemble constitué par ACA Ile de France SARL et le Cabinet Couilleaux SAS est basé à Montesson en région parisienne. Son activité est dédiée à des activités d'expertise comptable et de conseil, et ne réalise pas de mission de commissaire aux comptes.

ACA détient une participation majoritaire dans la société d'expertise comptable ACA Outremer, basée à Saint Martin et dont l'activité essentielle est l'expertise comptable pour le tissu local de PME.

Ce cabinet réalise 0,3 M€ d'honoraires, compte une associée et 3 collaborateurs.

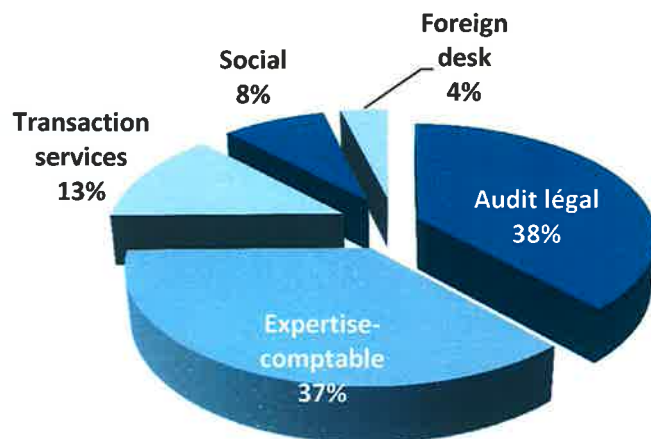
1.1.2 Les activités

Le groupe développe des compétences en audit, expertise comptable et conseil, déclinées en 5 grandes offres :

- L'Audit légal, composé principalement de mandats de commissaire aux comptes et de missions consulaires de commissariats aux apports et à la fusion.
- L'Expertise comptable conseil, qui recouvre une gamme de services comprenant la révision et l'établissement des comptes annuels, le conseil fiscal, l'externalisation de la comptabilité, la consolidation, le conseil associé à ces missions.
- Le Foreign desk, qui propose des services d'expertise comptable pour les structures des investisseurs étrangers en France.
- La Gestion sociale pour les services d'externalisation de la paie et des charges sociales et des conseils en gestion sociale.
- Les Transaction Services et le Conseil financier, qui recouvrent des missions de due diligences et de VDD pour des investisseurs financiers et des industriels ainsi que des missions de conseils et d'accompagnement dans le domaine financier.

1. Présentation du cabinet

1.1.3 Honoraires 2013-2014 par activités



1.1.4 Organisation

Les associés ont la responsabilité d'un portefeuille de clients et sont regroupés avec leurs équipes au sein de deux pôles de compétences.

- Un pôle de compétences Audit regroupant les activités de commissariat aux comptes et de Transaction services et auquel 7 associés sont attachés :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| ✓ Laurent Cazebonne | ✓ Olivier Juramie |
| ✓ Eric Chapus | ✓ Hervé Krissi |
| ✓ Sandrine Gimat | ✓ François Mahé |
| ✓ Fabrice Huglin | |

- Un pôle de compétences Expertises regroupant les activités expertise comptable et conseil fiscal, gestion sociale et Foreign Desk et auquel 6 associés sont rattachés :

Bureau de Paris (4 associés)

- ✓ Jérôme Debroise
- ✓ Alain Fitzgerald
- ✓ Olivier Lelong
- ✓ Philippe Mendes

Bureau de Montesson (2 associés)

- ✓ Frédéric Papillon
- ✓ Stéphane Tuvi

- Marie Dominique Ramphort est responsable du bureau de Saint Martin, qui du fait de ses spécificités n'est pas intégré dans l'organisation générale du groupe et bénéficie d'une plus grande autonomie.

L'offre du cabinet est segmentée en 8 lignes de service dont l'animation au plan marketing et technique est assurée par un associé désigné par le Comité de direction.

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| ▪ Audit | Sandrine Gimat |
| ▪ Transaction Services | Hervé Krissi et Olivier Lelong |
| ▪ Conseil financier | François Mahé |
| ▪ Apports Fusions | Eric Chapus |
| ▪ Comptabilité et fiscalité | Philippe Mendes |
| ▪ Paie et gestion sociale | Alain Fitzgerald et Frédéric Papillon |
| ▪ Foreign Desk | Alain Fitzgerald |
| ▪ Consolidation | Fabrice Huglin |

1. Présentation du cabinet

1.1.5 Gouvernance

Les organes de gouvernance du cabinet sont les suivants

- Le comité de direction composé de 3 associés assure la direction générale du groupe et anime ou supervise 5 fonctions principales : l'administration-finance, les ressources humaines, le marketing, la qualité, et les systèmes d'information.
- Un comité de développement composé de 4 associés définit et met en œuvre la politique marketing-communication.
- La fonction ressources humaines est pilotée par un comité composé de 4 associés.
- Le Conseil d'administration est composé de 6 membres : les 3 membres du comité de direction et 3 membres élus par le Comité des associés. Le Conseil d'administration arrête le budget et les comptes, décide des investissements et des entrées et sorties du capital.
- Le Comité des associés assure le suivi des opérations dans le cadre d'une réunion mensuelle.

1.2 ATH

ACA est membre de l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, 1ère association technique française à laquelle participent 26 cabinets indépendants qui représentent ensemble près de 2 900 personnes.

ATH constitue une direction technique mutualisée et procure à ses membres les services suivants :

- Un dossier électronique d'audit et des référentiels techniques mis à jour en permanence.
- Une base documentaire intégrant des processus de veille, de consultation, et de diffusion d'informations par email.
- Un catalogue de formation pour aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques, comportementales et managériales.
- Un contrôle qualité annuel.
- Un accès permanent aux informations et aux outils pour tous les membres du cabinet à travers un système intranet.

ACA est représenté au conseil d'administration d'ATH par Olivier Lelong. Les autres associés participent aux commissions techniques en fonction de leur domaine de responsabilité.

1. Présentation du cabinet

1.3 Nexia International

Nexia International est classé au 10^{ème} rang des réseaux de cabinets d'audit et de conseil indépendants. Le réseau Nexia International comprend plus de 500 bureaux répartis dans une centaine de pays. Il représente un volume d'honoraires de 2,92 milliards USD et compte 23 131 personnes dont 2 739 associés et directeurs (*source www.nexia.com*).

L'activité du réseau est partagée entre audit et accountancy, tax services, corporate finance et management consulting.

La force de Nexia International vient de la volonté de ses membres, cabinets indépendants, de partager leur expertise. Le réseau a défini une stratégie et créé une véritable organisation assurée et maintenue par les membres eux-mêmes.

1.3.1 Gouvernance

- La gouvernance est définie par les statuts. Nexia est gouverné par un Council dans lequel tous les membres sont représentés. Le Council procède à l'élection des membres du board et a seul le pouvoir de modifier les statuts.
- Le Board est composé de 10 membres choisis parmi les associés des cabinets membres, élus par le « Council » pour un mandat de 3 ans renouvelable, y compris le Président élu es qualité. Le Board définit la stratégie et la politique du réseau.
- Le directeur général et son équipe, le secrétariat, mettent en œuvre la politique définie au niveau du Board et assurent le management opérationnel du réseau.
- Le comité d'audit international, Audit Committee, comprend 7 à 11 membres désignés par le Board et choisis parmi les associés des cabinets membres. Il procède au contrôle qualité des membres lors de leur admission puis par des revues périodiques. Le comité d'audit assure la promotion des meilleures pratiques, l'organisation de conférences, et des publications à la disposition des membres sur le site internet www.nexia.com
- Le comité fiscal international, Tax Committee, comprend 7 à 11 membres désignés par le Board et choisis parmi les associés des cabinets membres. Il assure des études sur des sujets transnationaux, organise une conférence annuelle et prépare des publications périodiques de ses travaux.
- L'animation de la vie du réseau est assurée en outre par un directeur de région, Regional Chairman, pour chacune des 4 régions suivantes : Europe-Moyen Orient-Afrique, Asie-Pacifique, Amérique du Nord, et Amérique du Sud.
- En plus des réunions de ces instances, la vie du réseau au cours d'une année est ponctuée par différents points de rencontre auxquels les membres sont invités à participer : une conférence annuelle de tous les membres, en automne; une Tax conférence annuelle, au printemps; un « audit Forum » organisé concomitamment avec la conférence annuelle ; des réunions par région.

1. Présentation du cabinet

1.3.2 Indépendance des membres

Les membres sont totalement indépendants les uns des autres sur le plan juridique, de leur stratégie et de leur mode de management.

Chaque membre est responsable de la gestion de la qualité des services qu'il offre. Celle-ci est vérifiée dans le cadre du programme de contrôle qualité organisé par l'Audit Committee.

1.3.3 Ressources

Les membres paient une contribution en fonction de leurs revenus annuels, étant précisé qu'il n'y a aucune contribution fondée sur les travaux référés entre les membres.

Les membres assument leurs frais de déplacement et de séjours pour assister aux conférences. Les associés des membres qui participent aux instances du réseau ne sont pas rémunérés.

1.3.4 Marque

Le logo Nexia est utilisé par les membres pour affirmer leur appartenance au réseau.

1.3.5 Contrôle qualité

Les statuts prévoient que les membres qui procurent des services dans le domaine de l'audit participent à un programme permanent de contrôle qualité qui prend en compte les contrôles réalisés sur les membres par les organismes nationaux.

Ce programme suivi par l'Audit Committee applique les principes et standards de l'IFAC. Les revues donnent lieu à des rapports écrits qui intègrent des recommandations et un suivi. Les processus préservent la confidentialité des conclusions vis-à-vis des autres membres.

1.3.6 Nexia France

Nexia France est une société non réglementée, membre de Nexia International, qui permet à ses 4 associés d'avoir accès au réseau et d'utiliser la marque en France : ACA, Groupe Y, Novances et Sefico.

L'objectif de la société est d'assurer la coordination de la représentation du réseau en France. Elle est animée par un comité de direction composé d'un représentant des 4 cabinets. ACA, Groupe Y, Novances et Sefico sont membres d'ATH.

Par ailleurs, le cabinet ACA Rhône Alpes, implanté à Grenoble, partenaire de longue date d'Auditeurs & Conseils Associés, participe également à la représentation de Nexia en France.

Au total, Nexia France réalise 55 M€ d'honoraires et comprend 524 personnes, y compris 61 associés.

2. Gestion des risques

Le cabinet a mis en place un système de gestion de la qualité qui intègre une fonction de responsable qualité et des procédures fédérant un ensemble d'outils sous contrôle qualité.

Le système qualité couvre les activités de commissariat aux comptes, d'expertise comptable et des domaines généraux, gestion de la qualité, ressources humaines et documentation technique.

C'est dans le cadre de ce système que la surveillance du respect du principe d'indépendance et le contrôle qualité ont été intégrés.

2.1 Indépendance

2.1.1 Procédures internes

Le principe d'indépendance est pris en compte par plusieurs procédures du système de gestion de la qualité des missions de commissaire aux comptes :

- Acceptation et maintien d'un nouveau mandat

Avant d'accepter un nouveau mandat ou d'être renouvelé sur un mandat existant, l'associé vérifie notamment que le principe d'indépendance est respecté sur la base d'un questionnaire cosigné par un membre du comité de direction.

- Maintien des mandats

A chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par an, les associés vérifient que les conditions de maintien des mandats de commissaire aux comptes sont toujours respectées et le justifie par le service d'un questionnaire.

- Déclaration d'indépendance

Chaque année, les membres du cabinet, associés, collaborateurs impliqués ou non dans des missions de commissariat aux comptes sont appelés à signer une attestation déclarant qu'ils ont bien pris connaissance des règles énoncées par le code de déontologie des commissaires aux comptes et qu'ils respectent les règles édictées par le code en matière d'indépendance et d'incompatibilité.

- Formation

Le cursus de formation des associés et collaborateurs intègre des présentations des règles professionnelles en matière d'indépendance du commissaire aux comptes.

2.1.2 Déclaration de la direction

La direction d'Auditeurs & Conseils Associés déclare que le respect du principe d'indépendance fait l'objet de vérifications périodiques au sein du cabinet.

2. Gestion des risques

2.2 Contrôle qualité

2.2.1 Système qualité

Le système qualité du cabinet a été approuvé par décision du comité de direction en date du 15 novembre 2005.

Il comprend notamment la nomination d'un associé responsable de la qualité et la mise en place de procédures.

Les procédures définissent la manière spécifiée d'accomplir une activité :

- La succession des activités et leur déroulement.
- Les responsabilités et les acteurs.
- Les référentiels et les outils internes.

Annuellement, l'associé responsable de la qualité, rend compte du respect des procédures dans un rapport annuel.

Ce rapport comprend des propositions d'actions correctives et préventives qui sont soumises au comité des associés et approuvées par le comité de direction.

Domaines	Procédures
Procédures générales	<ul style="list-style-type: none"> - Management de la qualité - Recrutement - Formation - Evaluation - Documentation - Lutte contre le blanchiment
Commissariat aux comptes	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation d'un nouveau mandat - Incompatibilités - Lettre de mission - Supervision et maintien des mandats - Revue indépendante - Conduite de la mission d'audit
Expertise comptable - comptes annuels	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation de la mission - Lettre de mission - Conduite de la mission - Supervision
RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel intégré : Acceptation, conduite, supervision et maintien des missions RSE
Autres missions	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation de la mission

2. Gestion des risques

2.2.2 Contrôles ATH

Les activités de commissariat aux comptes, d'élaboration de comptes annuels et les missions sociales sont revues dans le cadre d'un contrôle annuel. Les contrôles sont menés conjointement par un salarié d'ATH et par un associé d'un cabinet membre d'ATH. Les résultats de ces contrôles sont intégrés au bilan annuel établi par le responsable de la qualité.

2.2.3 Déclaration de la direction

La direction d'Auditeurs & Conseils Associés déclare qu'elle a pris toute disposition pour mettre en œuvre les processus et moyens appropriés à la maîtrise de la qualité dans ses missions d'audit légal dans le respect du code de déontologie et des normes d'exercice professionnel.

2.2.4 Contrôles externes

Les contrôles dont les cabinets du groupe Auditeurs & Conseils Associés ont fait l'objet au cours des 5 dernières années de la part du Haut Comité du Commissariat aux Comptes (H3C) et Nexia International sont les suivants :

- Août 2013 - Contrôle Nexia International selon le référentiel interne Limited Scope Review (LSR), rapport final reçu le 4 octobre 2013.
- Octobre 2012 – Contrôle du H3C qui a donné lieu à un rapport définitif le 2 août 2013.
- Décembre 2009 - Contrôle du H3C qui a donné lieu à un rapport définitif le 18 octobre 2010

3. Clients

3.1 Chiffre d'affaires

2.1.1 Nexia International

Le réseau Nexia International a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 2 918 millions d'USD, ce qui le place à la 10^{ème} place mondiale.

2.1.2 Nexia France

Nexia France regroupe les cabinets ACA, Groupe Y, Novances, et Sefico et forme un total de 55 millions d'euros de chiffre d'affaires.

2.1.3 ACA Nexia

Au 31 août 2014 le groupe ACA a réalisé un chiffre d'affaires de 11,2 millions d'euros dans lequel les honoraires relatifs au contrôle légal des comptes représentent 38% soit 4,3 millions d'euros.

Les honoraires relatifs à des prestations non liées à des missions de contrôle légal des comptes représentent 6,9 millions d'euros soit 62%.

3.2 Clients APE et AGP

Ce tableau présente la liste des entités faisant Appel Public à l'Épargne (APE) et Appel à la Générosité Publique (AGP) pour lesquelles le cabinet a effectué une mission de contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé.

Entité dont ACA est CAC titulaire	Exercice	Marché
AXWAY SOFTWARE	31/12/13	Euronext C
CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT	31/12/13	Emetteur Obligations
GROUPE OPEN	31/12/13	Euronext C
PASSAT	31/12/13	Euronext C
REMY COINTREAU	31/03/14	Euronext B
SOPRA STERIA GROUP	31/12/13	Euronext B
SOLIDARITES INTERNATIONAL	31/12/13	AGP

Les SCPI Gene-Entreprise, Genepierre, Reximmo Patrimoine, SGAM Al Pierre Patrimoine 2, qui figuraient dans le rapport de l'an dernier ont été retirées de la liste de 2014 car ces entités n'entrent pas dans la définition de l'Appel Public à l'Épargne.

De même, les sociétés Microwave Vision, Solutions 30 dont les titres sont admis sur Alternext qui n'est pas considéré comme un marché réglementé, n'entrent pas dans la définition de l'Appel Public à l'Épargne.

Pour le prochain exercice, la liste des mandats APE intégrera EUROPACORP pour lequel le cabinet a été nommé en septembre 2014.

3. Clients

3.3 Liste des clients établissements de crédit et mutuelles

Liste des établissements de crédit et mutuelles régies par le livre II du code de la Mutualité pour lesquelles le cabinet a effectué une mission de contrôle légal au cours de l'exercice écoulé.

Entité	Statut	Exercice	CAC titulaire
CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT	Et. Crédit	31/12/13	ACA
CA INDOSUEZ PRIVATE BANKING	Et. Crédit	31/12/13	ACA
MUTUELLE BLEUE	Mutuelle	31/12/13	Pimpaneau

4. Ressources humaines

4.1 Collaborateurs

Le réseau Nexia International compte 23 131 collaborateurs et associés. Les cabinets associés de Nexia France forment ensemble un effectif de plus de 524 personnes.

L'effectif moyen du groupe ACA au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 exprimé en Equivalent Temps Plein (ETP) était de 94 personnes selon le détail suivant :

ETP	Total	Audit	Non audit	Support
Associés	14	6	8	
Managers	16	8	8	
Collaborateurs	55	15	40	
Support	9			9
Total	94	29	56	9

Les associés et effectifs présentés ci-dessus sont affectés en fonction de leur principale activité. Certains d'entre eux, à tous les niveaux, sont amenés à effectuer des prestations « Audit » et « Non audit ».

Le personnel fonctionnel est impliqué dans les fonctions supports suivantes : Ressources Humaines, Secrétariat & services généraux, Administration & Finance et Informatique.

4.2 Associés

La société Auditeurs & Conseils Associés SA compte 13 associés . Les associés détiennent au moins une action du capital de l'entité commissaire aux comptes titulaire dont ils sont signataires. Conformément aux règles professionnelles, lorsqu'ils ne sont pas mandataires sociaux, ils bénéficient d'une délégation expresse.

La rémunération des associés est déterminée par le comité de direction. Elle comprend une partie fixe et une partie variable basée sur les résultats d'ensemble du groupe. Ils perçoivent également des dividendes.

Les associés bénéficient de plans d'accession au capital de la société Auditeurs & Conseils Associés SA.

4. Ressources humaines

4.3 Formation continue

La formation fait l'objet d'une procédure du système qualité du cabinet qui concerne l'ensemble du personnel technique, y compris les personnes dédiées aux activités d'expertise comptable qui n'interviennent pas dans des missions de certification légale.

Les éléments essentiels de cette procédure sont les suivants :

- Orientations annuelles par le comité de direction
- Elaboration du plan annuel de formation sur la base des besoins individuels.
- Le plan de formation comprend un cursus de base, des actions spécifiques générales, des actions individuelles, la préparation des examens professionnels et le suivi des stages obligatoires.
- Les collaborateurs qui interviennent pour des missions de certification légale intègrent un cursus de base comprenant principalement les thèmes suivants : technique d'audit, fiscalité, aspects juridiques de la mission CAC, consolidation, technique financière et outils bureautiques.
- Formalisation d'un bilan annuel.

La direction d'Auditeurs & Conseils Associés déclare qu'elle a mis en place un plan de formation des associés, commissaires aux comptes inscrits, pour répondre aux obligations de formation instaurées à compter du 1er janvier 2009 par un arrêté du 19 décembre 2008, qui impose une durée de 120 heures de formation à réaliser au cours d'une période de 3 années consécutives.

Fait à Paris, le 30 Novembre 2014
Pour le comité de direction



François Mahé